



## DÉPÔTS PATRONAUX : UNE INSULTE APRÈS L'AUTRE

Le 17 décembre dernier, le Comité patronal de négociation des collègues (CPNC) a déposé ses demandes pour la prochaine négociation à l'Alliance des syndicats des professeurs et des professeurs de cégep. Ce dépôt fait suite à celui de la table centrale déposé au Front commun le 15 décembre dernier.

### CE QUE DEMANDE LA PARTIE PATRONALE

Le dépôt du CPNC est un document à la fois vague et court, dont les six pages proposent de revoir des éléments clés de notre convention collective. Le CPNC demande notamment de revoir le calcul de la charge individuelle de travail (CI), le processus d'embauche, les modes d'évaluation, le fonctionnement départemental, la sécurité d'emploi et d'« aborder diverses modalités relatives à l'attribution des congés et à la gestion de la suppléance ». La partie patronale justifie lar-

gement ses demandes par une recherche de solutions relatives à la baisse de l'effectif étudiant. Pourtant, les solutions avancées dans le texte ne règlent pas ce problème. Par ailleurs, la partie patronale passe complètement sous silence des problèmes essentiels que nous avons mis de l'avant dans notre dépôt. Par exemple, il n'est nullement question de la formation continue ni des étudiantes et des étudiants en situation de handicap (EESH), encore moins de moyens pour contrer la précarité et des balises visant à limiter ou encadrer la formation à distance.

Pour l'Alliance, ce dépôt patronal donne un faux départ à la négociation : il semble se préoccuper bien davantage de l'administration des établissements plutôt que de favoriser de saines conditions pour l'enseignement, qui est au cœur même de la mission éducative des cégeps.

### NOTRE RÉPONSE : LA SOLIDARITÉ ET LA MOBILISATION

Rappelons que nous avons déposé nos demandes de table centrale et de table sectorielle le 30 octobre dernier. Maintenant que la partie patronale nous a fait ses demandes, la négociation est officiellement amorcée. Les représentantes et les représentants des syndicats membres de la FNEEQ-CSN et de la FEC-CSQ se réuniront les 29 et 30 janvier prochains afin de faire le point sur ces dépôts. D'ici là, le comité de négociation continuera à développer son argumentaire pour défendre nos demandes.

Pour que la négociation de nos conventions collectives soit un succès, il est impératif de continuer à nous mobiliser, tant pour lutter contre l'austérité que pour soutenir nos demandes. Votre comité de négociation est déterminé à se battre avec vous pour l'atteinte d'un règlement qui améliorera nos conditions de

travail. Comme première action, nous vous invitons à envoyer une carte de Noël à votre direction et au ministère afin de souligner leur dépôt patronal. Contactez votre syndicat pour plus de détails.

Votre comité de négociation

**POUR QUE LA NÉGOCIATION DE NOS CONVENTIONS COLLECTIVES SOIT UN SUCCÈS, IL EST IMPÉRATIF DE CONTINUER À NOUS MOBILISER**